

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

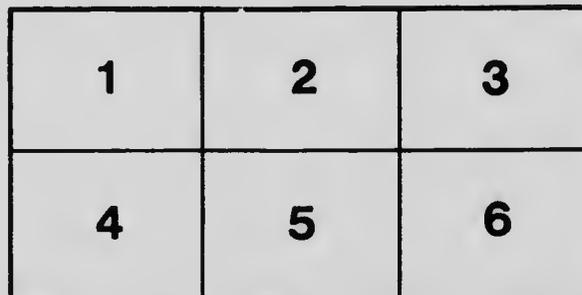
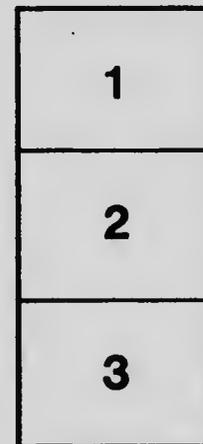
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



1.4

1.5

1.6

1.8

2.0

2.2

2.5

2.8

3.2

3.6

4.0

4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10



APPLIED IMAGE Inc

1853 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

RG 82
C 462

ENV 499 ✓

J.-C. CHAPAIS

G

34579

QUELQUES PRINCIPES
D'ECONOMIE RURALE

Extrait du JOURNAL D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE

QUÉBEC

—
1905



QUELQUES PRINCIPES
D'ECONOMIE RURALE



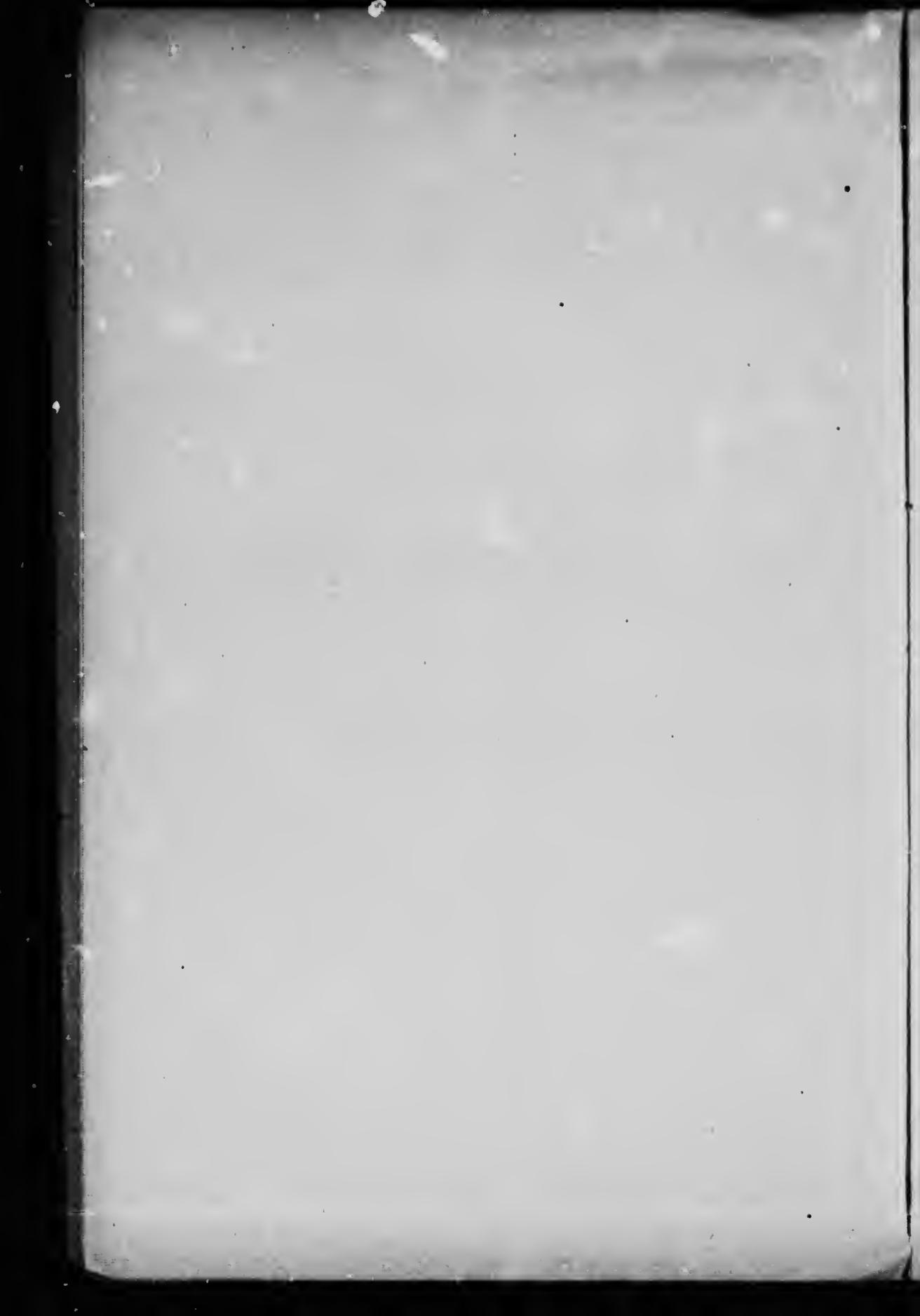
J.-C. CHAPAIS

QUELQUES PRINCIPES
D'ECONOMIE RURALE

Extrait du JOURNAL D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE

QUÉBEC

—
1905



QUELQUES PRINCIPES

D'ECONOMIE RURALE

SOMMAIRE.—Introduction au présent article.—But des entreprises agricoles.—Utilité de la science de l'économie rurale.—Application de l'économie rurale.—Facteurs externes de l'agriculture.—La population.—L'Etat ou le gouvernement.—L'Association.—Les charges sociales et l'esprit public.—Le débouché.—Facteurs internes de l'agriculture.—Le capital.—Le travail.—La terre.—Les combinaisons culturales.—La culture.—La culture extensive.—Culture des céréales.—Culture fourragère.—Culture mixte.—Conditions nécessaires au succès de ces divers genres de cultures.—Comptabilité agricole.

Introduction au présent article

L'expérience de tous les jours nous démontre que sous un même climat, dans une même localité, sur un même sol, les cultivateurs sont loin d'obtenir les mêmes résultats dans un même genre de culture. Elle nous démontre de plus que si bon nombre de cultivateurs ne réussissent que peu ou pas du tout dans leur culture, cela est dû surtout au manque de méthode, de système, enfin de connaissance des principes qui régissent l'économie rurale et conséquemment de mise en application de ses principes. Partant de là, nous avons cru devoir, pour répondre à l'invitation reçue de Messieurs les Missionnaires agricoles d'assister à leur convention annuelle tenue à Rimouski, les 19 et 20 juillet dernier et d'y donner une conférence, préparer quelques notes sur l'économie rurale, comme sujet de cette conférence.

Plusieurs missionnaires agricoles présents ayant manifesté le désir d'avoir le texte de cette conférence, nous leur avons promis, vu que ce texte ne consistait qu'en notes éparses, d'en

faire une rédaction suivie pouvant se publier dans les colonnes du "Journal d'Agriculture." C'est en vue de l'accomplissement de cette promesse que nous commençons aujourd'hui, la publication du présent article.

But des entreprises agricoles

Toute entreprise agricole a pour but de fournir, pour la consommation des matières animales ou végétales, afin de permettre à l'humanité de remplir la mission que Dieu lui impose sur la terre, oeuvre qui rend indispensable le soutien de la vie matérielle, par l'alimentation. Ces matières sont fournies par la culture qui se fait d'après des principes relevant de sciences nombreuses telles que la botanique, la chimie, la géologie, la minéralogie, la physique, la zoologie, etc., principes que met le cultivateur en pratique sans, le plus souvent, avoir la moindre notion de ces sciences.

Utilité de la science de l'économie rurale

L'ensemble des principes dont il

vient d'être question et leur mise en application constituent une science spéciale qui est celle de l'économie rurale. On comprend facilement que, si un cultivateur qui ne connaît pas les principes de cette science et qui n'en poursuit l'application que par empirisme, par expérience seulement, sans théorie, ni raisonnement, vient à bout de faire une culture qui lui donne certain profit, celui qui connaît ces principes, ne sera-ce que d'une manière élémentaire, sera en mesure dans sa pratique agricole, de faire de bien plus grands profits, parce qu'il marchera à pas sûrs dans la voie qu'il parcourt, jalonnée qu'elle est par les règles de cette science qu'on appelle l'économie rurale.

Définition de l'économie rurale

Voyons donc ce que c'est que cette science ; afin de pouvoir en faire une exposition claire et succincte aux cultivateurs avec qui nous sommes constamment en contact.

" L'économie rurale," nous dit Jonzier, l'auteur qui a écrit le plus récemment, et le plus pertinemment à notre avis, sur cette science, en s'inspirant des travaux antérieurs des grands économistes qui se nomment Quesnay, de Serres, Yonng, de Lavergne, Thaër, Royer, Lecouteux et tant d'autres (1) " l'économie rurale est la branche de la science agricole qui enseigne la manière dont il faut régler les rapports des divers éléments composant les ressources du cultivateur, soit entre eux, soit vis à vis des personnes pour assurer la plus grande prospérité de l'entreprise."

La science de l'économie rurale a donc pour but d'apprendre aux cultivateurs à produire avec profit. D'après cette définition, l'on doit admettre que cette science est purement industrielle.

Facteurs externes de l'agriculture

L'étude de l'économie rurale nous amène à examiner d'abord le milieu social où s'exerce l'agriculture, c'est-à-dire les facteurs externes de l'agriculture qui sont : la population, l'Etat ou, comme nous disons ordinairement, le gouvernement, l'association, les charges sociales, le débouché.

La population

A ce premier point de vue, le cultivateur qui veut bien savoir ce qu'il doit faire pour réaliser des profits dans sa culture doit se rendre compte du nombre et de la condition de la population qui attend de lui sa subsistance. S'il est dans un endroit sans débouché et à population peu nombreuse, il ne doit pas produire plus qu'il ne lui faut pour se nourrir et approvisionner la petite, et souvent pauvre population qui l'entoure. En agissant autrement, il ferait une dépense inutile de travail et de temps pour produire de grandes quantités d'aliments végétaux ou animaux qu'il serait obligé de garder ou de vendre sans profit. Il doit plutôt, dans un tel cas, diriger son travail dans le sens du développement de sa région par l'ouverture de voies de communication qui en facilitent l'accès à plus de population et assurent un débouché plus facile à ses produits. Si, au contraire, la population de sa région est composée de telle manière qu'une grande partie de cette population a besoin de ses produits, ou bien, si des industriels y établissent des industries demandant ces produits, alors, il pourra aborder les grandes entreprises agricoles.

Nous pouvons citer à l'appui de ce qui vient d'être dit, au sujet de la population comme l'un des facteurs externes de l'agriculture, ce qui s'est passé il y a quarante ou cinquante ans au Lac-St-Jean et à Manitoba. Ces deux régions de la Puissance ne comptaient qu'une population peu nombreuse et n'avaient que peu de voies, et de forts difficiles voies de communication avec les régions limi-

(1) Economie rurale, par Etienne Jonzier, Paris. Librairie J. B. Baillière et Fils, 19, rue Hautefeuille, près du Boulevard St-Germain, 1903, cartonné, 6 frs.

trophes. Aussi, les premiers colons de ces deux régions, tout en ayant les mêmes excellentes terres qu'ils ont aujourd'hui avaient-ils toujours un fort surplus de blé dont ils n'avaient que faire. Ils ont travaillé de toutes leurs forces à se faire des chemins vicinaux, à créer des voies ferrées, à utiliser leurs lacs et rivières pour la navigation et, aujourd'hui, ces deux régions sont les greniers, l'une de la province de Québec, l'autre de la Puissance et toutes deux inondent l'étranger de leurs produits.

L'Etat ou le gouvernement

Le cultivateur doit savoir profiter de ce que le gouvernement, par l'autorité des mandataires du peuple qui le constituent, est capable de faire pour lui, en lui aidant à développer les systèmes nouveaux en agriculture, à maintenir les associations qui facilitent l'exploitation de nos ressources agricoles, telles que les sociétés d'agriculture et autres. D'un autre côté, le cultivateur ne doit pas trop compter sur cette aide, mais marcher d'après sa propre initiative, autant que possible, afin de n'être pas trop dépendant de l'initiative des autres qui, quelquefois, sont trop lents à l'exercer.

A ce point de vue, nous nous demandons comment il se fait que l'on rencontre tant de cultivateurs qui ne sont pas enrôlés dans les rangs de nos cercles agricoles et autres sociétés auxquelles le gouvernement donne généralement des octrois généreux qui remboursent amplement la souscription des membres de ces sociétés.

L'association

Ce qui vient d'être dit amène l'idée que doit poursuivre, en troisième lieu, le cultivateur qui veut faire du progrès, l'idée d'association. Un homme seul, au bout d'une perche de dix pieds faisant levier pour soulever une pierre de trois ou quatre tonnes, est impuissant à la remuer ; s'il s'adjoint neuf de ses voisins et donne à son levier la force de résistance et la longueur nécessaire, le poids de la pierre sera facile à balancer et

l'obstacle aura vite disparu. Toute réunion de plusieurs efforts produit des résultats impossibles à obtenir par l'effort isolé d'un seul homme, dans l'ordre physique et dans l'ordre moral, et cela est vrai en agriculture comme dans toute autre industrie.

Le cultivateur doit donc avoir l'esprit d'association et faire partie de toutes nos sociétés, telles que cercles agricoles, sociétés d'agriculture, d'horticulture, de pomologie, d'industrie laitière, forestière, d'élevage de bétail, syndicats d'inspection de fabriques de beurre, et de fromage, de vente de ces produits, etc.

Les charges sociales et l'esprit public

De cet esprit d'association, découle l'esprit public qui porte le cultivateur à s'acquitter de bonne grâce de toutes les charges qui lui incombent sous l'empire des lois municipales et autres, telles que l'entretien des chemins, des cours d'eau, le paiement des taxes municipales et scolaires, les devoirs de voisins, la destruction des mauvaises herbes, etc.

Il nous fait peine d'avoir à constater ici combien fait défaut l'esprit public parmi notre population agricole. Pour n'apporter qu'un exemple à l'appui de cette assertion, nous ne mentionnerons que l'extrême apathie de nos cultivateurs pour l'entretien des chemins et des routes. Notre province est réputée être l'une de celles qui ont les plus mauvais chemins et il faut malheureusement admettre qu'elle mérite cette réputation. Et pourtant, s'il est une chose propre à rendre une région prospère, c'est bien le bon entretien des chemins.

Le cultivateur qui est rempli d'esprit public accomplit bien et volontiers toutes les charges auxquelles il est sujet. En s'acquittant de ces charges qui sont des devoirs obligés, la conscience, il travaille à faciliter la distribution des richesses qu'accumule l'agriculture, contribue à assurer la prospérité nationale, favorise le débouché et fait oeuvre de bon citoyen.

Le débouché

En cinquième lieu, dans l'étude des cinq facteurs externes de l'agriculture que nous sommes à faire, vient le débouché. Il faut que la production qui doit être le fruit du travail du cultivateur corresponde au besoin et ce besoin se manifeste sur les marchés qui sont à la portée du cultivateur et qui constituent les principaux débouchés par où s'écoule la richesse agricole. Cette question de débouché doit donc toujours être à l'ordre du jour. L'étude des marchés est nécessaire au point de vue de la demande, du prix possible à obtenir, de la concurrence, enfin de tout ce qui peut affecter les profits. C'est cette étude qui a amené chez nous le développement de l'industrie laitière, de celle du bacon, pour le marché anglais qui nous offre un débouché énorme et constant pour les produits de ces deux industries. C'est encore elle qui nous a amenés à perfectionner continuellement l'industrie laitière, afin de soutenir la concurrence que nous font, dans cette ligne, les colonies australiennes et le Danemark. C'est elle qui fait se développer dans des proportions considérables la culture fruitière pour l'exportation et la culture maraîchère, dans les environs des grandes villes comme Montréal, Toronto, etc., dont la consommation des produits de cette culture va toujours en augmentant.

Facteurs internes de l'agriculture

Après avoir considéré les cinq facteurs externes qui se présentent les premiers dans l'étude de l'économie rurale, nous allons maintenant voir quels sont les facteurs internes de l'agriculture qui doivent être pris en considération. Ces facteurs internes sont : le capital, le travail, la terre. En face de ces trois facteurs, il importe que le cultivateur connaisse bien les principes qui les gouvernent, s'il veut faire une culture intelligente et profitable, car ce sont les rapports de ces trois facteurs internes de l'agriculture, avec les cinq facteurs externes indiqués plus haut qui amènent

les combinaisons culturales dont dépend le succès de l'agriculture et dont il sera questions plus loin.

Le capital

Si un cultivateur veut se rendre compte du profit qu'il peut retirer de son exploitation agricole, il faut qu'il s'applique d'abord à connaître ce qu'est le capital qu'il a engagé ou qu'il peut engager dans cette exploitation, afin de pouvoir calculer le pourcentage de profit proportionnel à ce capital qu'il peut en espérer. Pour cela il lui faut commencer par savoir ce que c'est que le capital agricole.

On entend par capital tout produit de l'industrie humaine propre à la consommation immédiate pour satisfaire à un besoin, ou à être consacré à un nouvel acte de production. Le capital se crée donc par le travail et s'accumule par l'épargne. L'épargne est un devoir moral car, de même que nous bénéficions du capital-épargne de ceux qui nous ont précédés, de même, nous devons à notre tour, faire bénéficier ceux qui nous suivront du capital amassé par notre épargne.

Le capital agricole affecte plusieurs formes. Il y a d'abord le capital foucler, tel que les défrichements, les bâtiments, chemins, clôtures, qui donnent de la plus value au domaine. Puis, il y a le capital d'exploitation qui se divise en capital domestique comprenant les meubles, lingerie, habits, etc., et en capital industriel comprenant les outils, instruments, véhicules, animaux, et les produits directs de la terre, fourrages, grains, semences, engrais, etc.

A part de l'importance de se rendre compte du profit possible à réaliser avec son capital, le cultivateur doit encore connaître la valeur de ce capital à un autre point de vue non moins important, celui de pouvoir limiter ses entreprises agricoles aux ressources que lui offre ce capital.

Le travail

Pour mettre en œuvre son capital, le cultivateur doit recourir au travail qui n'est rien autre chose que l'action des facultés de l'homme appliquées

à la production. Ce travail chez le cultivateur doit être d'abord, et à l'encontre de ce que l'on croit généralement, intellectuel, car il faut raisonner avant d'agir, puis physique et manuel. Le travail, comme qualité et comme quantité, dépend de quatre éléments qui tous, collectivement, concourent et sont nécessaires à son efficacité : la volonté, le jugement le savoir et l'alimentation. En effet, l'homme pour effectuer n'importe quel genre de travail, doit d'abord vouloir travailler, puis avoir le jugement nécessaire pour faire un travail raisonné, ensuite savoir faire ce travail et enfin avoir la force physique fournie par l'alimentation pour mener à bonne fin son travail. Tout ceci demande une étude approfondie de la part du cultivateur, surtout lorsqu'il a à employer du travail auxiliaire et mercenaire, sans quoi il s'expose à des pertes considérables dans son exploitation.

Le travail auxiliaire dont il vient d'être question évoque le problème des salaires. Nous disons " problème," car notre époque se caractérise par la difficulté que rencontre le capital à s'assurer le travail dont il a besoin pour se faire valoir. Aujourd'hui, le travailleur cherche à donner le moins possible pour le plus haut salaire possible, et aussi, le capital cherche à payer le moins possible pour le travail qu'il requiert. Or, le coût du travail doit toujours être calculé en rapport avec les profits possibles à retirer de l'exploitation qui l'emploie, et c'est à la solution de ce problème ainsi posé que doit constamment travailler le cultivateur.

La terre

Comme le travail s'applique directement ou indirectement à la terre, en ce qui concerne le cultivateur, il importe que ce dernier soit bien au courant de tout ce qui touche à ce troisième facteur interne de l'économie rurale. Nous supposons d'abord que le cultivateur est maître de son sol, soit permanentement comme propriétaire, soit temporairement comme métayer ou fermier. Dans notre pays le métayage et le fermage sont plutôt des exceptions que la règle, car le

sol est encore à bon marché pour celui qui veut devenir propriétaire. Le principe primordial que doit avoir en vue le cultivateur quant à sa terre, c'est celui d'en retirer du profit en proportion de ce qu'elle vaut. Une terre auprès d'une grande ville, si elle est d'une fertilité moyenne, aura une valeur beaucoup plus grande que si elle était située dans une paroisse isolée des grands centres et, conséquemment, devra être cultivée d'une tout autre manière. On ne s'attend pas non plus à voir le propriétaire d'une terre aussi avantageusement située près du marché n'y cultiver que de l'avoine ou n'en récolter que du foin.

Le cultivateur doit prodiguer à sa terre tous les soins qu'elle exige pour donner un maximum de production. Si elle a besoin d'un drainage spécial, il le lui donnera; si elle est susceptible de répondre généreusement à des amendements judicieusement pratiqués, il les lui appliquera; si son sous-sol est particulièrement riche, il y fera des labours de défoncement. Enfin, le cultivateur doit travailler à mettre sa terre en mesure de répondre toujours par un maximum de profits aux dépenses de capital et de travail dont elle aura été l'objet.

Les combinaisons culturales

Voici arrivé le moment, dans notre étude de l'économie rurale, d'attirer l'attention du cultivateur sur les combinaisons culturales qui lui fournissent l'occasion d'appliquer les principes qui régissent les cinq facteurs externes et les trois facteurs internes de l'agriculture que nous venons d'étudier.

Lorsque le temps est venu, pour le cultivateur, de déterminer quelle culture il doit entreprendre pour tirer le plus grand profit possible de sa ferme, il lui faut mettre en oeuvre d'abord son jugement pour choisir la combinaison culturale qui lui convient le mieux. Quelle que soit la combinaison qu'il choisisse, elle devra être subordonnée à la nature du climat de sa région, du sol qu'il possède, de la main-d'oeuvre qu'il peut se procurer, du déhouché offert aux pro-

duits. Cette subordination nécessaire le met en face de deux systèmes de culture : la culture intensive, la culture extensive.

La culture intensive

Dans notre province la culture intensive n'est praticable qu'auprès des villes ou des centres manufacturiers dans lesquels vivent des populations ne produisant absolument rien de la terre et étant obligées de recourir pour leur alimentation, aux produits du sol fournis par les cultivateurs qui les cultivent à cet effet. Une telle culture exige un fort capital d'exploitation sous forme de machines multiples, d'emploi de beaucoup de main-d'œuvre et d'application de grandes quantités d'engrais. Cette culture intensive consiste surtout en culture maraîchère et permet de faire porter au sol plusieurs récoltes dans une même saison. C'est ainsi, par exemple, qu'une même pièce de terre donnera une première récolte de radis et de laitue, suivie d'une récolte de pommes de terre en primeurs plantées en même temps qu'on a fait le semis de radis et de laitue. Puis la place des pommes de terre récoltées sera prise par des navets, du céleri ou des choux d'hiver. Cette pièce de terre donnera donc trois récoltes en une seule saison. Mais, on comprend que ce système demande, premièrement, une forte application d'engrais à laquelle le cultivateur ne peut répondre qu'en charroyant des engrais animaux de la ville assez proche du terrain cultivé pour rendre peu onéreux le charroyage et en employant des engrais commerciaux et chimiques. Il demande, secondement, un débouché certain et continu sur les marchés des villes. Cette culture intensive ne peut donc être pratiquée que par un nombre relativement restreint de cultivateurs. Elle peut encore se pratiquer avec avantage pour la fourniture de fruits et de légumes aux fabriques de conserves alimentaires.

La culture extensive

La culture extensive demande une bien plus grande étendue de terre

que la culture intensive. Elle se présente, dans notre pays, sous trois formes distinctes : culture de céréales, culture fourragère et culture mixte.

Culture des céréales

La culture de céréales se fait en grand, aujourd'hui, presque exclusivement dans l'Ouest canadien où le sol, vu l'absence de forêts, n'a pas besoin d'être déboisé et est prêt pour la charrue dès la première année qu'il est mis en culture. Ce sol très fertile donne comme première récolte des céréales en abondance et continue à en donner pendant plusieurs années consécutives, c'est-à-dire tant qu'il n'est pas envahi par les mauvaises herbes et tant qu'il ne donne pas de signes d'épuisement. Néanmoins, l'on entrevoit déjà le moment où ce sol, apparemment inépuisable, exigera d'être soumis à une rotation régulière qui forcera son propriétaire à le soumettre à la culture mixte.

Culture fourragère

Les vieilles terres de la province de Québec qui ont été soumises au régime de la culture des céréales pendant une longue succession d'années en sont rendues à ce point, depuis longtemps, et il a fallu recourir à la culture fourragère ou à la culture mixte pour les ramener à leur fertilité première. Cette culture fourragère s'est faite, en premier lieu, pour la production de la viande. Mais, cette industrie nous a échappé, depuis longtemps, pour devenir la spécialité des grands éleveurs des ranches de l'Ouest canadien et américain. Nous l'avons remplacée depuis vingt-cinq ans, par la culture fourragère en vue de la production du lait. Production de fourrage secs, de fourrages verts, de pâturages, d'ensilage, sont les traits caractéristiques de cette culture et ils ont permis à l'industrie laitière, dans notre province, de prendre un développement prodigieux.

Culture mixte

Ce dernier système se développe dans certaines régions de notre pro-

vince comme compagnon obligé de l'industrie laitière, surtout dans les centres nouveaux de colonisation. Là, le cultivateur produit du beurre et du fromage pour l'exportation, puis des céréales et des fourrages pour l'alimentation des chevaux employés dans les exploitations forestières et enfin il ajoute à la culture de ces derniers produits celle des racines et légumes pour l'élevage et l'engraissement des animaux destinés à l'alimentation des hommes employés dans ces mêmes exploitations forestières. On trouve de plus, dans ce système de culture mixte, l'exploitation, encore peu développée, de l'industrie du bœuf pour l'exportation.

Conditions nécessaires au succès de ces divers genres de culture

Quelle que soit la combinaison culturale choisie, le cultivateur doit se mettre dans toutes les conditions exigées par cette combinaison, s'il veut la mener à bonne fin. Pour bien faire comprendre le principe que nous posons en ce moment, nous allons prendre un exemple dans une industrie familière à tous, dans notre province : l'industrie laitière. Pour bien résumer dans cette industrie, le patron qui s'y livre doit d'abord cultiver les plantes fourragères qui conviennent bien au climat et au sol et ce en quantité suffisante pour garder un nombreux troupeau de vaches. Ceci implique la culture de graminées variées et de diverses légumineuses pour les prairies et pâturages. Il doit encore garder les vaches qui conviennent le mieux à notre climat et à nos pâturages, la vache canadienne se plaçant au premier rang à ces deux points de vue. Il doit de plus, par une sélection judicieuse, ne garder que les meilleures laitières possibles. Puis il doit s'appliquer à fournir un lait de toute première qualité à la fabrique qu'il patronne, et exiger que cette fabrique soit un établissement de première classe. Sur ce dernier point, nombre de cultivateurs ont de grands reproches à se faire. Ils sont causés, très souvent, que des petites fabriques qui n'ont nulle bonne raison d'exister

surviennent à côté de bonnes fabriques et deviennent des sources de fabrication de mauvais beurre et de mauvais fromage. Plus que cela encore, on voit aujourd'hui grand nombre de patrons se retirer des fabriques pour faire chez eux, au moyen de centrifuges à bras, du beurre presque toujours de pauvre qualité afin d'éviter, par mesquinerie, de payer le prix de fabrication à la fabrique. Le fait que l'on possède un centrifuge à bras n'implique pas la science de la fabrication du beurre, et, même dans le cas où l'on écrème chez soi pour porter la crème à une fabrique, l'on fait encore grand tort à notre industrie laitière en général, en ce sens que à venir jusqu'à présent, si l'on excepte quelques rares fabriques, le beurre de crème provenant de centrifuges à bras est un beurre inférieur et impropre à l'exportation.

Comptabilité agricole

Lorsque le cultivateur a déterminé à quelle combinaison culturale il donne, pour tous les motifs mentionnés plus haut, la préférence il doit procéder à l'organisation de son exploitation, en régulariser l'administration pour arriver ensuite à la réalisation des profits, but ultime de son entreprise. Pour cela, il lui faut tenir une comptabilité régulière sans quoi il ne peut constater ses succès s'il en a, que lorsqu'il sont assez accentués pour qu'il ne soit plus temps d'y remédier.

Si l'on pouvait inculquer à chaque cultivateur le petit résumé que nous venons de faire des principes de l'économie rurale, l'on verrait vite bon nombre d'habitants qui végètent aujourd'hui sur des terres susceptibles de donner de bons profits si elles étaient bien cultivées, rebrousser chemin, quitter la voie de la routine qui les conduit à l'insuccès et s'engager dans celle qui, grâce à la mise en application des règles qui régissent la culture raisonnée, les conduirait infailliblement à l'aïssance.

J. U. CHAPPAIS.

